

Communiqué de presse

CERENIS ANNONCE LE LANCEMENT D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL AU PROFIT DE CATEGORIES DE PERSONNES

Toulouse, FRANCE, Lakeland, ÉTATS-UNIS, le 13 juin 2019 à 21 heures – CERENIS Therapeutics (FR0012616852 – CEREN – éligible PEA PME), société biopharmaceutique internationale dédiée à la découverte et au développement de nouvelles thérapies innovantes basées sur les HDL pour le traitement des maladies cardiovasculaires et métaboliques, ainsi que de nouveaux vecteurs HDL pour la délivrance ciblée de médicaments dans le domaine de l'oncologie, annonce le lancement d'une augmentation de capital de 960 000 euros destinée à renforcer la trésorerie de la société en vue de la détermination d'un nouveau plan stratégique.

Modalités de l'émission

Le conseil d'Administration a décidé ce jour de procéder à l'émission d'un nombre maximum de 3 000 000 d'actions nouvelles au prix de 0,32 euros par action (soit une décote de 12,5% par rapport à la moyenne pondérée des 10 séances de Bourse précédant la décision du Conseil d'Administration de ce jour.)

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes appartenant à des catégories déterminées¹, décidée ce jour par le Conseil d'Administration, agissant sur la base de la délégation consentie par l'Assemblée Générale du 25 juin 2018 aux termes de sa vingt-sixième résolution à caractère extraordinaire.

Le montant global maximum de l'augmentation de capital s'élève 960 000 euros (dont 150 000 euros maximum de montant nominal, assorti d'une prime d'émission d'un montant maximum de 810 000 euros).

Les actions nouvelles porteront jouissance courante, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront admises aux négociations sur Euronext sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

¹ Les catégories de personnes visées dans le cadre de cette émission sont les suivantes :

- (i) Les personnes physiques ou morales (en ce compris des sociétés), sociétés d'investissement, trusts, fonds d'investissement ou autres véhicules de placement quelle que soit leur forme, de droit français ou étranger, investissant à titre habituel dans le secteur pharmaceutique, biotechnologique, du traitement des maladies cardiovasculaires et métaboliques ou des technologies médicales ; et/ou
- (ii) Les sociétés, institutions ou entités quelle que soit leur forme, françaises ou étrangères, exerçant une part significative de leur activité dans ces domaines ; et/ou
- (iii) Les prestataires de service d'investissement français ou étranger ayant un statut équivalent susceptibles de garantir la réalisation d'une augmentation de capital destinée à être placée auprès des personnes visées au (i) et (ii) ci-dessus et, dans ce cadre, de souscrire aux titres émis ; et/ou
- (iv) Les mandataires sociaux (y compris les dirigeants), les salariés et les membres de tout comité de la société ou de l'une de ses filiales ainsi que toute personne (physique ou morale) liée par un contrat de services ou de consultant à la Société ou de l'une de ses filiales.

Calendrier prévisionnel

La période de souscription débutera le 14 juin et s'achèvera le 30 juin 2019 au plus tard, étant précisé que cette période sera close par anticipation en cas de réception de l'intégralité des bulletins de souscription avant cette date.

Actionnariat

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être ainsi émises représente 15,83% du nombre d'actions en circulation (après émission). A titre d'illustration, un actionnaire qui détenait un nombre d'actions représentant 1% du capital de Cerenis avant l'émission envisagée, représenterait après l'émission 0,86% du capital social (en cas de souscription intégrale de l'augmentation de capital).

Actionnaires	Avant AK*	% capital*	Post AK	% capital
BPI Participations (FR)	1 630 451	8,61	1 630 451	7,43
Sofinnova	1 535 605	8,10	1 535 605	7,00
TVM Life Sicence Ventures	1 213 439	6,40	1 213 439	5,53
Jean-Louis Dasseux	1 286 781	6,79	1 286 781	5,86
Cyrille Tupin	147 806	0,78	460 306	2,10
Domundi SC (représenté par M. Emmanuel Huynh)	-	-	2 218 750	10,11
Luc Demarre	-	-	468 750	2,14
Flottant	13 132 934	69,32	13 132 934	59,83
TOTAL	18 947 016	100	21 947 016	100

*Sur la base des informations portées à la connaissance de la Société notamment pour les actionnaires au porteur via les déclarations de franchissement de seuils (légaux et statutaires)

Objectifs de la levée de fonds

L'objectif de cette levée de fonds est de renforcer la trésorerie de la société en vue de la détermination d'un nouveau plan stratégique.

Gouvernance

Dans l'hypothèse de la souscription de Monsieur Emmanuel Huynh, une Assemblée Générale sera convoquée dans les meilleurs délais pour proposer sa candidature en qualité de membre du Conseil d'Administration de la société CERENIS Therapeutics Holding.

Absence de prospectus

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), l'émission ne donnera pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont décrits dans le Document de référence 2018 (chapitre 4) déposé à l'AMF sous le numéro D.19-0432 le 29 avril 2019 et disponible sur le site internet de la Société : www.cerenis.com ainsi que celui de l'AMF : www.amf-france.org.

A propos de CERENIS : www.cerenis.com

Créée en 2005, Cerenis Therapeutics est une société biopharmaceutique internationale dédiée à la découverte et au développement de nouvelles thérapies innovantes. L'expertise technologique de Cerenis lui permet de développer un riche portefeuille de programmes, que ce soit pour le traitement des maladies cardiovasculaires et des maladies métaboliques associées telles que les NAFLD et la NASH, mais aussi dans le domaine de l'oncologie grâce à ses nouveaux vecteurs HDL utilisés pour la délivrance ciblée de médicaments, plus spécifiquement en immunothérapie et chimiothérapie.

Calendrier financier :

Position de trésorerie et point sur l'activité du T2 2019 : 25 juillet 2019



NewCap

Investor relations
Louis-Victor Delouvrier
cerenis@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 98 53

NewCap

Media relations
Nicolas Merigeau
cerenis@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 98